



Politique d'admissibilité des entraîneurs aux compétitions de Badminton Québec

À compter du 1^{er} janvier 2017, seuls les entraîneurs affiliés et détenant le niveau de certification PNCE requis, seront admis derrière les terrains lors des compétitions sanctionnées par la fédération. Par cette politique, Badminton Québec désire reconnaître la compétence des entraîneurs formés et certifiés, valoriser le rôle des entraîneurs et inciter ces derniers à se perfectionner. Évidemment, les exigences sont minimales pour la prochaine saison et celles-ci progresseront au cours des années.

Critères d'admissibilité des entraîneurs pour coacher sur le terrain :

1^{er} critère : détenir une affiliation d'entraîneur pour la saison en cours

2^e critère : détenir le niveau de certification requis selon le réseau, l'envergure de la compétition et la ronde atteinte, tel que précisé dans le tableau suivant.

Entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017			
Saison	Envergure	Exigences au Grand Prix junior	Exigences au Circuit Élite A B C
2016-2017	Étapes lors des rondes préliminaires	aucune	aucune
	Étapes lors des finales	Être entraîneur régional en formation ayant complété au moins le module 3. Dans l'ancien programme, avoir le niveau 1 technique de Badminton Québec.	Être entraîneur régional en formation ayant complété au moins le module 3. Dans l'ancien programme, avoir le niveau 1 technique de Badminton Québec.
	Championnat lors des rondes préliminaires	Être entraîneur régional formé c'est-à-dire avoir complété les modules 1, 2 et 3. Dans l'ancien programme, être entraîneur niveau 1 certifié soit avoir complété les volets théorique, pratique et technique.	aucune
	Championnat lors des finales	Être entraîneur régional formé c'est-à-dire avoir complété les modules 1, 2 et 3. Dans l'ancien programme, être entraîneur niveau 1 certifié soit avoir complété les volets théorique, pratique et technique.	Être entraîneur régional formé c'est-à-dire avoir complété les modules 1, 2 et 3. Dans l'ancien programme, être entraîneur niveau 1 certifié soit avoir complété les volets théorique, pratique et technique.

Saison	Envergure	Exigences au Grand Prix junior	Exigences au Circuit Élite A B C
2017-2018	Etapas lors des rondes préliminaires	aucune	aucune
	Etapas lors des finales	Être entraîneur régional formé c'est-à-dire avoir complété les modules 1, 2 et 3. Dans l'ancien programme, être entraîneur niveau 1 certifié soit avoir complété les volets théorique, pratique et technique.	Être entraîneur régional formé c'est-à-dire avoir complété les modules 1, 2 et 3. Dans l'ancien programme, être entraîneur niveau 1 certifié soit avoir complété les volets théorique, pratique et technique.
	Championnat lors des rondes préliminaires	Être entraîneur régional certifié c'est-à-dire avoir complété les modules 1, 2 et 3 et avoir réussi l'évaluation. Dans l'ancien programme, être entraîneur niveau 1 certifié soit avoir complété les volets théorique, pratique et technique.	aucune
	Championnat lors des finales	Être entraîneur régional certifié c'est-à-dire avoir complété les modules 1, 2 et 3 et avoir réussi l'évaluation. Dans l'ancien programme, être entraîneur niveau 1 certifié soit avoir complété les volets théorique, pratique et technique.	Être entraîneur régional certifié c'est-à-dire avoir complété les modules 1, 2 et 3 et avoir réussi l'évaluation. Dans l'ancien programme, être entraîneur niveau 1 certifié soit avoir complété les volets théorique, pratique et technique.
2018-2019	Etapas lors des rondes préliminaires	aucune	aucune
	Etapas lors des finales	Être entraîneur régional formé c'est-à-dire avoir complété les modules 1, 2 et 3. Dans l'ancien programme, être entraîneur niveau 1 certifié soit avoir complété les volets théorique, pratique et technique.	Être entraîneur régional formé c'est-à-dire avoir complété les modules 1, 2 et 3. Dans l'ancien programme, être entraîneur niveau 1 certifié soit avoir complété les volets théorique, pratique et technique.
	Championnat lors des rondes préliminaires	Être entraîneur régional certifié (c'est-à-dire avoir complété les modules 1, 2 et 3 et avoir réussi l'évaluation) et être entraîneur provincial formé (c'est-à-dire avoir complété les modules 4 et 5). Dans l'ancien programme, être entraîneur niveau 2 certifié soit avoir complété les volets théorique, pratique et technique.	aucune
	Championnat lors des finales	Être entraîneur régional certifié (c'est-à-dire avoir complété les modules 1, 2 et 3 et avoir réussi l'évaluation) et être entraîneur provincial formé (c'est-à-dire avoir complété les modules 4 et 5). Dans l'ancien programme, être entraîneur niveau 2 certifié soit avoir complété les volets théorique, pratique et technique.	Être entraîneur régional certifié (c'est-à-dire avoir complété les modules 1, 2 et 3 et avoir réussi l'évaluation) et être entraîneur provincial formé (c'est-à-dire avoir complété les modules 4 et 5). Dans l'ancien programme, être entraîneur niveau 2 certifié soit avoir complété les volets théorique, pratique et technique.